



Municipalité de Saint-Ignace-de-Loyola

25, rue Laforest
Saint-Ignace-de-Loyola, Québec
Tel: 450-836-3376, fax : 450-836-1400
Courriel : st.ignace.loyola@intermonde.net
Site web : www.stignacedeloyola.qc.ca



Quoi de 9? Sur l'île

Bulletin municipal en neuf points, édition sept-octobre 2016

1 Référendum - Église source : Mélanie Messier

Le référendum aura lieu **dimanche le 11 septembre 2016** au **bureau municipal de 11h à 21h**. La question sera la suivante : *Êtes-vous d'accord à ce que la Municipalité de Saint-Ignace-de-Loyola fasse l'acquisition de l'église?*

Que vous soyez pour ou contre, l'important est de venir voter puisque le conseil municipal devra se positionner avant le 30 septembre 2016. Sans quoi, l'église sera mise en vente sur le marché libre au prix du marché et non à 1\$. De plus, sachez que si l'église n'a pas trouvé preneur, elle sera fermée à compter du 15 novembre 2016 au 15 avril ou mai 2017 selon la température. Soyez aux urnes, dimanche le 11 septembre 2016.

2 Nouveaux règlements source : Mélanie Messier

473-2014 Règlement concernant le remboursement de la quote-part de la municipalité de Saint-Ignace-de-Loyola au solde du règlement d'emprunt de la RIMB (Régie Inter-municipal de Berthier) (90 000\$);

474-2016 Règlement amendant le règlement numéro 407-2009, imposition d'une taxe aux fins de financement des centres d'urgences 9-1-1;

475-2016 Règlement d'amendement à la rémunération et aux allocations de dépenses des membres du conseil municipal de Saint-Ignace-de-Loyola.

Abris d'auto temporaire : petit rappel du règlement de zonage numéro 237, articles 4.5.1.1, 4.5.2.1 et 4.5.3.1 : les abris d'auto temporaires sont permis du **1^{er} octobre 2016 au 30 avril 2017** inclusivement. Il est fortement recommandé de ne pas coller l'abri sur la ligne de propriété.

3 Happening Réjean Ducharme source : MRC de d'Autray

Samedi le 17 septembre prochain se tiendra *l'Happening Réjean Ducharme sur l'île de son enfance*. Un dîner conférence ouvert au public aura lieu au restaurant le Marais à 11h30. Par la suite, vous êtes invités à venir interagir avec les artistes à l'église de Saint-Ignace-de-Loyola de 13h à 16h. Dix créateurs inspirés seront sur place et réaliseront des œuvres qui seront mises à l'encan à 16h30.

4 Dernier message de notre île Verte source : comité Notre-Île-Verte

Cet été, le comité citoyen Notre-Ile-Verte a décidé de se dissoudre, non par manque d'intérêt, mais plus pour une question de disponibilité et de temps. Satisfaits du cheminement parcouru depuis plus de sept ans et réalisant que plusieurs organismes locaux ont des initiatives environnementales (MRC, municipalité, SCIRBI, Zone Bayonne, etc.), nous sommes heureux de passer le flambeau. Au fil des ans, nous avons reçu des dons pour nos activités avec les élèves de l'école et avec les citoyens. À cet égard, nous avons un solde que nous aimerions redistribuer à la communauté.

Pour ce faire, nous proposons aux organismes intéressés de nous soumettre des projets selon ces critères :

- Projet de moins de \$1000, à financer en partie ou en totalité;
- Projet faisant la promotion de l'environnement et des saines habitudes de vie;
- Projet faisant bénéficier la communauté de St-Ignace.

Les organismes publics, communautaires ou les comités citoyens de St-Ignace-de-Loyola qui souhaitent faire une demande doivent remplir le formulaire disponible à la municipalité, et le retourner au même endroit avant le 14 octobre 2016. Notre-Ile-Verte entrera en contact avec les demandeurs pour leur faire part de leur décision.

Merci pour votre intérêt et votre implication! *Christian, Isabelle, Julie, Suzanne.*

5 Lecture des compteurs d'eau source : Mélanie Messier

Le temps des lectures de compteur d'eau est arrivé. Notre employé, **monsieur Richard Laforest**, passera à chaque résidence pour prendre la lecture des compteurs d'eau **au courant du mois d'octobre**. Le but de ces visites est de vérifier si vous avez une surconsommation et si votre compteur fonctionne toujours bien. Vous avez droit à 34 000 gallons d'eau par année sans supplément.

- Si votre compteur d'eau est défectueux ou est embrouillé, vous devez l'apporter à la municipalité et nous le réparerons gratuitement;
- Si la municipalité n'a pas votre lecture, elle fera la moyenne des années antérieures jusqu'à un maximum de 5 ans;
- Si vous n'avez pas de compteur d'eau, vous devez vous en procurer un sinon des frais de 150\$ vous seront taxés en supplément;
- Si votre compteur d'eau ne fonctionne pas depuis plus d'un an et que nous ne pouvons pas faire la moyenne des 5 dernières années, un montant de 150\$ vous sera taxé en supplément.

Soyez sans crainte, vous serez toujours avisé par écrit de la situation dans laquelle vous vous trouvez. Une autre lettre pourrait vous être envoyée en rappel si vous n'agissez pas dans le délai prescrit. Si vous négligez de régulariser votre situation, des frais de 150\$ vous seront facturés à la prochaine taxation.

6 Obtention d'une passe gratuite à la Société des traversiers du Québec source : Mélanie Messier

Un petit rappel à l'intention des usagers du traversier : tous les étudiants peuvent bénéficier d'une passe leur permettant de traverser gratuitement d'une rive à l'autre. Il suffit de se procurer un formulaire au guichet de la Société des traversiers du Québec près du quai d'embarquement et de compléter l'attestation de la fréquentation d'une institution scolaire. Il est à noter qu'il n'y a aucun frais de passage pour les enfants de moins de 5 ans.

7 Halloween et la maison hantée source : Loisirs St-Ignace

Encore une fois cette année, le chalet des loisirs de St-Ignace se transformera en maison hantée le 31 octobre 2016. Petits et grands sont attendus de 17h à 21h. Venez vivre une expérience frissonnante en famille!

8 Sacs bios pour les feuilles source : Mélanie Messier

L'automne s'en vient à grands pas et le conseil municipal a décidé cette année de distribuer gratuitement aux citoyens de Saint-Ignace-de-Loyola des sacs biodégradables pour la collecte des feuilles d'automne. De plus, il est à noter que ce type de sacs produit un meilleur compost. À compter du mois d'octobre, vous pourrez donc venir vous procurer quelques sacs au bureau municipal. Par la suite, les sacs pourront être déposés à la municipalité à l'endroit indiqué sur le terrain. Cependant, il serait grandement apprécié que vous déposiez **uniquement des sacs de feuilles bios, PAS DE BRANCHES OU AUTRES CHOSES**. Merci de votre compréhension.

N.B. : N'oubliez pas de **reculer l'heure le 6 novembre** 2016, puisque nous revenons à l'Heure Normale de l'Est. De plus, remplacez les piles de vos détecteurs de fumée et vérifiez leur bon fonctionnement par la même occasion.

9 Loisirs & Sports source : Mélanie Messier

Bibliothèque: Ouverte à compter du 6 septembre 2016
Horaire : mardi, jeudi et vendredi soir de 18h30 à 20h00

Club des Malards : 24 septembre 2016: ouverture de la saison et tournoi de chasse au canard, à l'oie et à la bernache et pesée de 11h à 13h au terrain des Malards.

8 octobre 2016 : tournoi de chasse au canard, à l'oie & bernache. Remise de prix le 16 octobre au sous-sol de l'église.

Info: Simon Deguise tél.: 450-803-3708

Grand Prix des îles Estival : 1^{er} octobre, les courses débutent à 10h 15\$/personne
Terrain accessible par le 1225, rang St-Michel
Jeux gonflables

Tennis : Petit rappel à tous les détenteurs de la clé : si vous n'avez pas payé votre cotisation annuelle, prière de rapporter la clé ou de payer votre cotisation 2016 au bureau municipal.